

Fiche de poste PSYCHOMOTRICIEN

Missions générales

Il contribue par l'intermédiaire de techniques variées à l'évolution des enfants en favorisant la conscience de leur corps et de leurs potentialités en vue d'une meilleure adaptation de l'enfant à son environnement et en améliorant ses possibilités relationnelles et de communication.

Le psychomotricien en CMPP :

- Reçoit des enfants et leurs parents
- Effectue et rédige un bilan psychomoteur
- Analyse des résultats et élabore en équipe une proposition de prise en charge
- Restitue le projet thérapeutique à l'enfant et ses parents
- Conduit la thérapie psychomotrice et maintient le lien avec les parents
- Tient à jour les dossiers des enfants

Le psychomotricien mène une action thérapeutique.

Par sa technique, sa méthode et ses outils spécifiques il vise la résolution ou l'atténuation des conflits psychiques sous-jacents aux difficultés psychomotrices. Il travaille aussi sur les liens familiaux et le contexte psycho-affectif d'apparition des troubles.

Il peut intervenir en individuel ou en groupe.

Il participe au travail pluridisciplinaire du CMPP, aux synthèses et échanges cliniques. Il participe à la prise en charge globale ou à l'orientation du patient.

Il peut se mettre en relation avec les établissements scolaires ou spécialisés et participer aux réunions dans les écoles.

Situation fonctionnelle

Il intervient dans les Centres de Psychologie Familiale de la SNCF, au sein d'OPTIM' SERVICES Action Sociale, spécifiquement dans un CMPP.

Dans un CPF le travail d'un psychomotricien est contributif des activités du pôle Familles pour aider les salariés-parents dans la prise en charge de leurs enfants et à les soutenir dans l'équilibre vie professionnelle/vie personnelle.

Son appartenance à un service d'Action sociale d'une Entreprise se singularise :

- par une collaboration renforcée avec ses collègues travailleurs sociaux
- par une attention aux évolutions de l'Entreprise afin de bien contextualiser son intervention dans cet environnement dont il doit saisir les principaux enjeux actuels et à venir...

Il participe aux réunions de synthèse en équipe pluridisciplinaire ainsi qu'à l'élaboration du projet thérapeutique du patient. Il peut être amené à échanger avec d'autres professionnels de l'entreprise et différents partenaires extérieurs (éducation nationale, réseau sanitaire et social, MDPH...)

Il est sous la responsabilité du RCPF sur le plan administratif et du médecin Directeur sur le plan clinique. Il est soumis au secret médical.

Savoirs théoriques

- Diplôme d'Etat de psychomotricien
- Bilans psychomoteurs
- Approche individuelle et groupale
- Il se forme et actualise régulièrement ses connaissances

Il est formé à des approches psychocorporelles (dimension corporelle, cognitive, psychique et affective).

Savoirs faire (techniques, méthodes, outils et procédures)

- Il collabore en interne avec les différents professionnels du CMPP
- Il connaît les autres approches et leur champ d'intervention
- Il peut proposer d'autres interventions en collaboration avec un autre professionnel du CMPP.
- Il utilise des outils de médiation corporelle
- Il connaît techniques variées.
- Il intervient dans une salle adaptée dite de psychomotricité
- Il maîtrise la conduite et l'animation d'un groupe
- Il rédige, argumente et transmet les écrits de bilan et de suivi
- Il utilise les outils informatiques nécessaires à l'activité de l'établissement.

Savoir être :

- Ecoute bienveillante
- Initiative et responsabilité
- Esprit d'analyse et de synthèse
- Rigueur, méthode et précision
- Adaptation à des situations
- Confidentialité, esprit d'équipe, partage et élaboration